

Cimetière communal nouveau de Romainville

Situation, enjeux urbains
et d'aménagement des cimetières



Directeur de la publication: Francis Rol-Tanguy

Directrice de la rédaction: Dominique Alba

Étude réalisée par: Emmanuelle Roux et Véronique Dorel, Mélanie Guilbaud, Michèle-Angélique Nicol, Aurore Pitel, Pauline Virot et Gian Marco Vidor (Centre d'Histoire des Emotions, Institut Max Planck pour le Développement Humain - Berlin).

Sous la direction de: Frédéric Bertrand

Traitements statistiques: Sandra Roger et Myriel Curioni, Marie Donius.

Cartographie: Alain Beauregard, Marie-Thérèse Besse, Christine Delahaye, Eugénio Dragoni, Bernadette Eychenne, Daniel Geraudie, Julien Gicquel et Claude Luciani.

Dessin: Yé Zhao

Recherche documentaire: Maud Charasson, Muriel Rouzé et Sérída Zaïd.

Maquette: Apur

Photos: Apur sauf mention contraire

Cimetière communal nouveau de Romainville

Les 25 200 habitants de Romainville disposent de deux cimetières communaux, un ancien et un nouveau. La commune de Romainville est située dans la zone dense. Elle présente une densité humaine de 182,8 personnes/hectare, inférieure à la moyenne des trois départements de petite couronne (224,3), en raison essentiellement d'une densité d'emplois inférieure à la moyenne (20,7 emplois salariés/hectare contre 54,1).

La structure par âge de la population de Romainville révèle une population jeune puisque 30 % de la population a moins de 20 ans, tandis que les 60 ans ou plus sont faiblement représentés (14 %). Romainville accueille donc une population similaire la moyenne de Seine-Saint-Denis (29,7 % de moins de 20 ans et 14 % de 60 ans ou plus).

La part des 60 ans ou plus a nettement diminué à Romainville entre 1999 et 2006 (-1,9 point) sous l'effet des migrations résidentielles qui ont été favorables à la population jeune. Cette baisse intervient dans un contexte où la part des 60 ans ou plus a augmenté en Ile-de-France sur la même période (+0,8 point).

Si l'on excepte le pic de décès de 2003 lié à la canicule, on observe un nombre de décès de résidents (entre 129 et 146 par an) relativement stable entre 2004 et 2008. Les inhumations sont elles aussi stables (même en 2003) et varient de 31 à 41 par an. La part des résidents inhumés dans ce cimetière est faible et varie de 18 % à 31 %. Ce cimetière compte 964 emplacements dont 319 disponibles, répartis sur une surface de 0,5 ha.

Les pratiques d'inhumation observées entre 2003 et 2008 montrent une part de 89 % pour les cercueils et de 11 % pour la crémation. Les cercueils sont inhumés pour 43 % d'entre eux en caveaux et pour 57 % en pleine terre. Quant aux cendres, elles sont toutes conservées en urnes.

Le cimetière communal de Romainville a été créé en 1984. Il fait partie des 14 % de cimetières récents membres du Sifurep créés après 1950. À ce jour, il n'a pas bénéficié d'un agrandissement.

Le cimetière de Romainville est géré par quatre Services municipaux comme dans 29 % des cas : les Espaces Verts, l'État Civil, les Affaires Générales et la Voirie.



LE CIMETIÈRE DANS SON ENVIRONNEMENT

Le cimetière est situé sur le territoire de la commune de Romainville, à proximité de la mairie, de l'église et au cœur du site de La Corniche des Forts.

Imbriquée dans un tissu urbain dense, La Corniche des Forts est depuis longtemps considérée comme un secteur privilégié au sein d'un territoire carencé en espaces plantés. Située à 80 % sur la commune de Romainville, elle traverse également les communes de Pantin, des Lilas et de Noisy-le-Sec. Ce site de 64 hectares est composé de squares, de parcs et de friches. Morcelé, il possède une déclivité importante. S'il jouit de vues privilégiées sur l'ensemble de la région, celles-ci ne sont pas exploitées car la végétation abondante, non contrôlée dans son développement, constitue un obstacle pour le regard. Aujourd'hui, le seul lieu offrant un panorama est le cimetière communal ancien de Romainville.

Son emprise couvre environ 4 % d'un îlot principalement occupé par le parc communal, d'anciens jardins ouvriers aujourd'hui en friche, un complexe sportif, des emprises d'activité et quelques pavillons. La végétation environnante domine largement et semble former un écrin autour du cimetière.

L'entrée principale est située au bout du chemin des Pothuys, impasse rattachée à la rue à forte pente Paul-de-Kock qui mène à l'ancien cimetière situé plus haut. C'est le seul accès qui permette d'entrer dans le cimetière par son angle ouest.

Le traitement homogène des limites – des palissades en béton ajourées accompagnées de haies – témoigne de la volonté d'intégrer le lieu dans son environnement très planté.

ORGANISATION ET AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL DU CIMETIÈRE

Après avoir passé une grille permettant d'accéder à un parc de stationnement, une entrée plus solennelle longe un petit pavillon composé de béton enduit et de pavés de verre.

Cette nécropole de petite dimension (0,56 ha) a fait l'objet d'une composition d'ensemble volontaire de type cimetière paysager.

La composition intérieure se développe sur un seul plateau inscrit dans un triangle. Le réseau de desserte intérieur s'appuie sur une grille régulière répartie de part et d'autre d'un axe central traversant l'ensemble du site selon une bissectrice. Cette voie centrale est bordée de haies taillées à environ 1,50 m de hauteur qui dissimule les sépultures. Les divisions se répartissent en lanières perpendiculairement à cet axe.

Une des particularités de ce cimetière est que des arbres d'essences différentes sont disposés en quinconce dans des emplacements réservés à cet effet au sein même des divisions. Enfin, des buissons hauts bordent l'ensemble des clôtures et constituent ainsi un arrière-plan général cohérent. Différentes strates végétales sont ainsi présentes dans la nécropole. Elles contribuent à une découverte progressive des sépultures. Une atmosphère intime, propice au recueillement, caractérise ce cimetière.

Il existe une diversité de sols : bitume, stabilisé et gazon. L'ensemble des voies circulées est recouvert de bitume. La majeure partie des allées secondaires au sein des divisions est en stabilisé. Les divisions inoccupées à ce jour sont engazonnées.

Selon les résultats de l'enquête, aucun programme particulier de gestion durable n'a été mis en place. Cela semble étonnant au regard de la composition d'ensemble qui fait une large place à la nature. En outre, comme nous l'avons précisé pour le cimetière ancien, une réglementation de l'usage des produits phytosanitaires a été signalée et les visites de terrain semblent confirmer que le cimetière s'engage aussi dans une politique de gestion des déchets.

Ce site est touché par la contrainte de mouvements de terrain pouvant entraîner des désordres sur les tombes.





OFFRE D'ÉQUIPEMENTS ET SÉPULTURES

En moyenne, les cimetières étudiés disposent de 3 à 4 équipements différents sur les 12 proposés dans l'enquête. Le cimetière nouveau de Romainville n'en propose que 2 : columbarium et ossuaire.

L'ossuaire a un taux d'occupation de 2,5 %. Ceci s'explique par le fait que le cimetière est récent et que probablement peu d'exhumations ont eu lieu.



On notera l'absence du jardin du souvenir qui est un équipement qui sera obligatoire au 1^{er} janvier 2013. Néanmoins, des travaux sont prévus pour y remédier.

Le cimetière propose une grande diversité de services aux visiteurs (points d'eau, bancs, abris) et des aires de services. Accessible aux voitures particulières, mais pas aux deux roues, il dispose aussi d'un parc de stationnement.

Pavillon d'entrée et espace de cérémonie

Le pavillon d'entrée d'une architecture sobre mais sans qualité particulière, s'étend sur un niveau. Il abrite une loge pour l'accueil et des sanitaires. Un abri de dimension moyenne y est adossé et en partie couvert de plantes grimpantes. Il peut occasionnellement servir d'espace de cérémonie.



Bancs et fontaines

Les trois bancs dont ce cimetière dispose sont regroupés à l'entrée. Les fontaines sont bien réparties et d'un dessin simple mais élégant.





Espace cinéraire

Les espaces cinéraires de ce cimetière sont implantés sur trois sites et ne comportent ni jardin du souvenir, ni cavurnes. Une partie des columbariums proposés aujourd'hui, des cubes en pierre rose polie offrant 8 concessions chacun, correspond à l'offre ordinaire sur catalogue. Ceux-ci se trouvent à l'entrée du cimetière dans un espace bordé de haies. Un autre type de columbariums, situé dans le tiers est du cimetière, prend la forme de deux piles accessibles depuis l'allée face à laquelle ils sont alignés. Cette offre diffère de celle des autres cimetières visités. La qualité de ce columbarium tient moins à son dessin, qui rappelle une nouvelle fois l'offre sur catalogue, qu'à son environnement (haies et espace engazonné). Le troisième type, implanté à l'angle est, est un mur épais de 40 cases : 4 en hauteur sur 5 rangées, accessible par deux façades. Son dessin simple mais élégant le distingue de la production courante. Cet exemple de qualité confirme aussi qu'il est possible de faire participer ce type d'offre funéraire à l'amélioration des clôtures des cimetières.



Ossuaire

L'ossuaire, signalé lors de l'enquête, n'a pas été identifié sur place.



Carrés militaires

L'absence de carré militaire est due à sa date de création. L'offre existe dans l'ancien cimetière.

Divisions et concessions

Le cimetière propose une offre très diversifiée de durées de concessions, cinquantenaires, trentenaires et de quinze ans, pour lesquelles il prévoit d'en créer de nouvelles. Romainville nouveau fait partie des 6 % des cas enquêtés n'ayant pas de concessions perpétuelles.

L'offre d'inhumations en terrain commun existe également (comme 54 % des cimetières).



Le site dispose d'1/3 d'emplacements libres, mais en cas de risque, il ne dispose d'aucun emplacement ni de réserve pour les décès dû à la canicule ou aux épidémies.

Comme pour 65 % des cimetières enquêtés les restes exhumés ne sont pas incinérés.

Les tarifs ne sont pas actualisés chaque année, comme 12 % des cimetières enquêtés, et la revente de concessions avec monuments anciens n'est pas pratiquée, tout comme 93 % des cimetières.



Le cimetière ne dispose pas de carré confessionnel. Sur l'ensemble des cimetières, 1/3 ont un carré israélite et 1/4 un carré musulman.





ENJEUX

Des travaux sur l'ossuaire ainsi que sur l'espace cinéraire sont prévus en 2010 et en 2011. Le montant prévisionnel des travaux sur l'espace cinéraire s'élève à 20 000 € pour 30 m².

Malgré ses qualités générales, on peut regretter le caractère un peu routier et fonctionnel de l'axe principal (forte présence du bitume et des bordures en béton).



De même, la forte présence d'une végétation diversifiée contraste avec les concessions très minérales. Il pourrait être intéressant de chercher à promouvoir dans ce cimetière une offre funéraire plus adaptée au paysage existant. Les réserves disponibles et peut-être les futures reprises de concessions pourraient permettre de s'orienter vers des modèles moins minéraux et d'une meilleure qualité générale.



Les anciens jardins ouvriers, qui bordent le cimetière à l'est, au nord et au sud, doivent à terme faire l'objet de nouveaux aménagements. Il est important que cette mutation à venir intègre la présence du cimetière et préserve l'environnement végétal qui le protège aujourd'hui.





Contexte général

SUPERFICIE

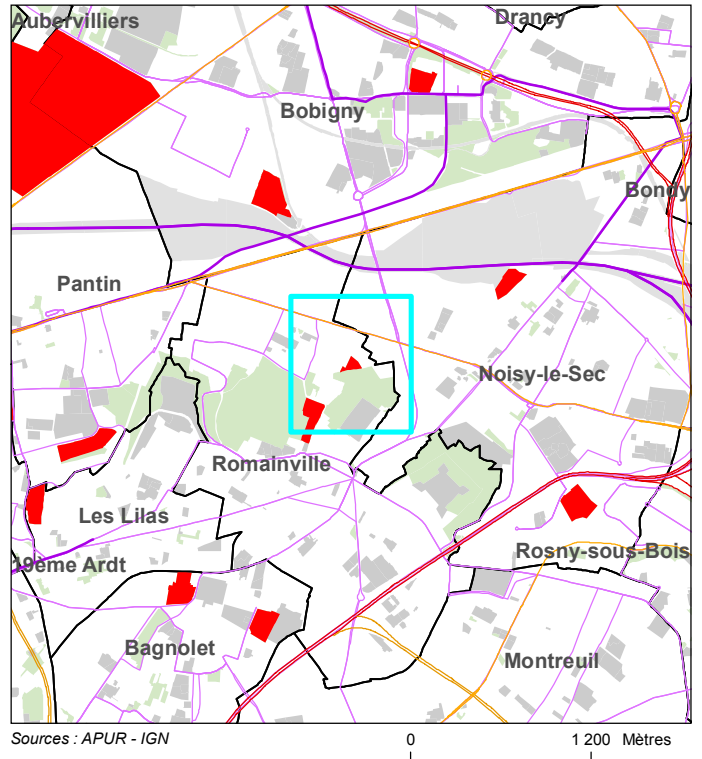
Totale du cimetière (ha)	0,68
Territoire communal (ha)	343,92
Part de la superficie communale occupée par le cimetière en %	0,20

DATES: Création: 1984 Extension(s):
Approximatif

TRANSPORTS EN COMMUN - ACCESSIBILITE

Aire de desserte de 600m

RER/ Transilien	
Métro/ Tram	
Bus	318, 145, 301, 318, 322



Sources : APUR - IGN

ACCES

Gardiens 5	Entrées 1				
	Principale	Secondaire	Service	Exceptionnelle	Condamnée
	Rue des Pothuys				

HORAIRES

	Ouvertures			Fermetures		
		Samedi	Dimanche	Samedi	Dimanche	
ETE	08H00	09H00	09H00	18H00	18H00	18H00
HIVER	08H00	09H00	09H00	17H00	17H00	17H00
Exceptionnel HIVER	08H00			18H00		

GESTIONNAIRES

Services municipaux intervenants dans la gestion	
	Détails
● Oui ○ Non NSP	
Espaces verts/ Environnement	●
Etat civil	●
Voirie	●
Affaires générales	●
Délégation de service public	○
Autre (préciser)	○



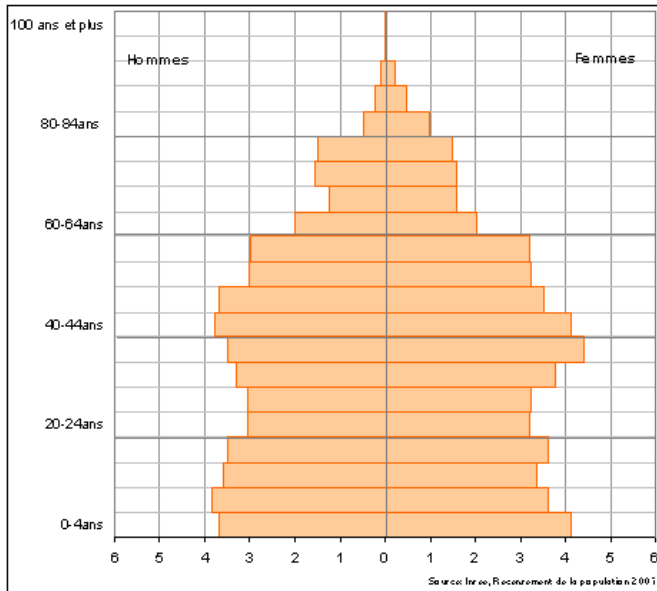
Sources : APUR - InterAtlas



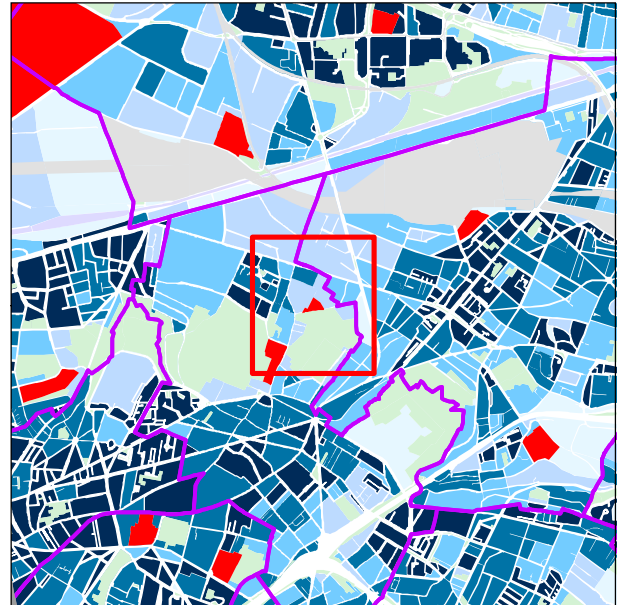
Gestion prévisionnelle

NOMBRE D'HABITANTS (Recensement de la Population 2006): 25 199

PYRAMIDE DES AGES



Densité cumulée de population et d'emplois salariés 1999 et 2004

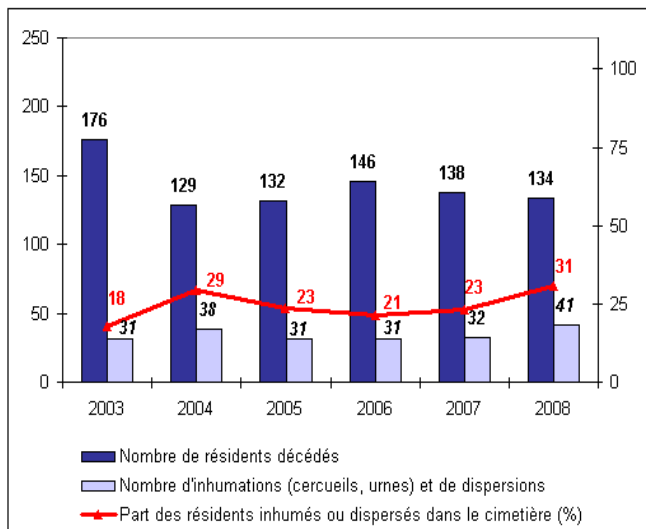


Sources:
Ilots et équipements APUR
Recensement de la population 1999 (INSEE)
CLAP 2004

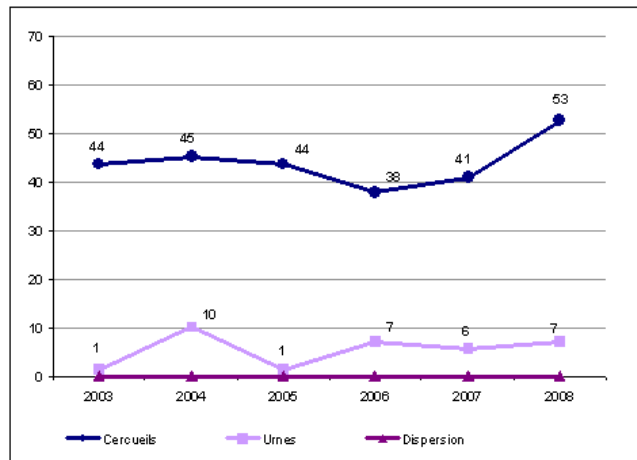
0 630 Mètres

ACTIVITE DU CIMETIERE

Nombre d'inhumations et de dispersions de cendres dans le cimetière rapporté au nombre de décès domiciliés sur le territoire communal



Densité de l'activité du cimetière: Nombre d'inhumations de cercueils à l'hectare



OFFRE FUNERAIRE

	Columbarium	Cavurnes	Jardin du souvenir	Enfeu	Ossuaire	Carré militaire	Carré des anges	Dons du corps	Espace de cérémonie	Salle de cérémonie	Crématorium
Nombre d'équipements dans le cimetière	4	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Nombre d'emplacements	72										
dont occupés par des urnes cinéraires	65										
Taux d'occupation (%)	90				2						
Année de création	1982										
Gratuité	○				●						

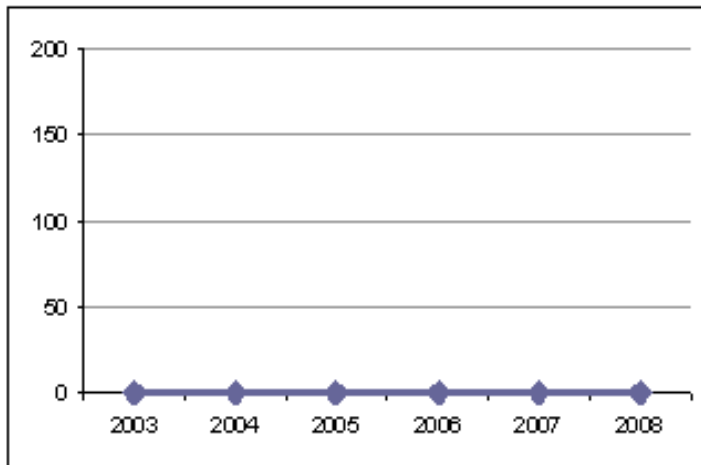


Gestion prévisionnelle

SUPERFICIE DU CIMETIERE ET DENSITE DES CONCESSIONS

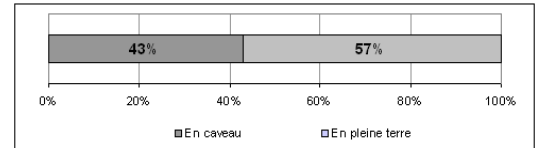
	Communal Nouveau	Moyenne des 28 cimetières
Superficie (en ha)	0,68	4,20
Densité	1 409	1771,10

EVOLUTION DU NOMBRE DES REPRISES ENTRE 2003 ET 2008

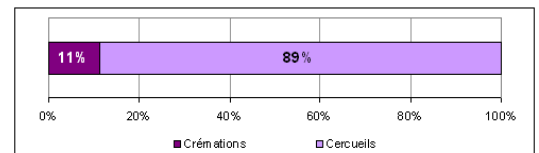


PRATIQUES D'INHUMATION ET DE DISPERSION ENTRE 2003 ET 2008

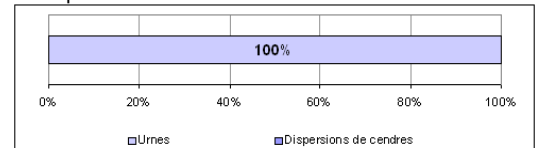
Part respective d'inhumations de cercueils en caveau et en pleine terre de 2003 à 2008



Part respective de crémations et la part de cercueils de 2003 à 2008

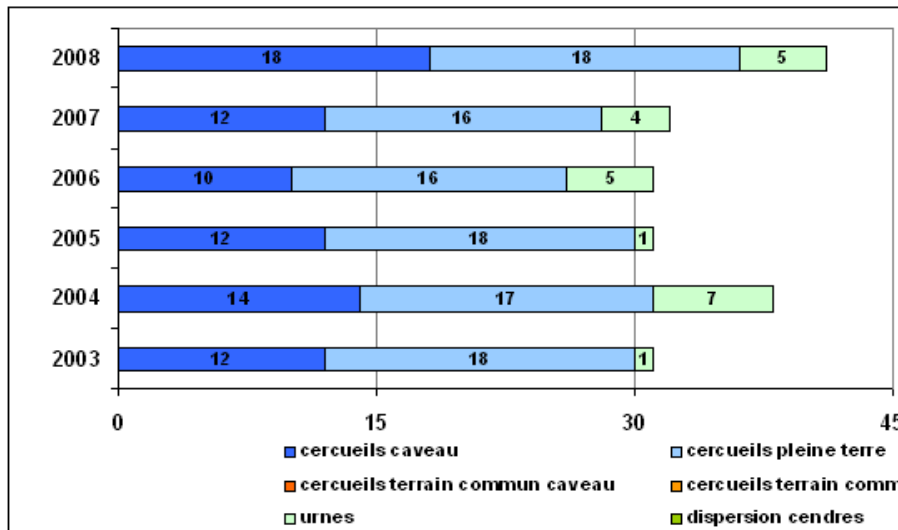


Part respective d'inhumations d'urnes et la part de dispersions de cendres de 2003 à 2008

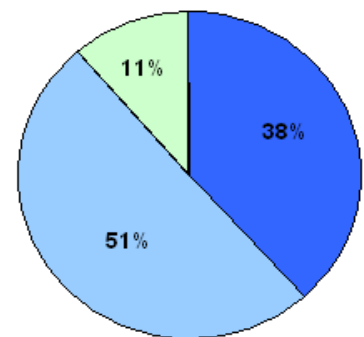


EFFECTIFS D'INHUMATIONS ET DE DISPERSIONS

Nombre et typologie de 2003 à 2008



Répartition (moyenne 2003-2008)



DUREE DES SEPULTURES

	inhumation en terrain commun	concessions					Total emplacements
		10 ans	30 ans	50 ans	perpétuelles	Autres	
existence	●	○	●	●	○	15 ans	
nombre d'emplacements	5		320	17		303	964
dont disponibles		0			0		319
création(s)		○	●	●	○		
suppression(s)		○	○	○	●		

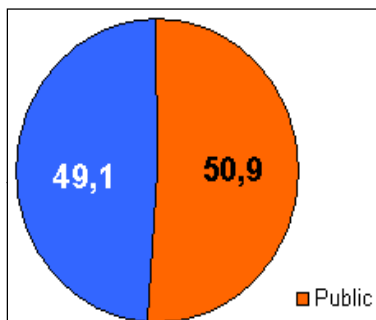


Environnement

PART DU VEGETAL

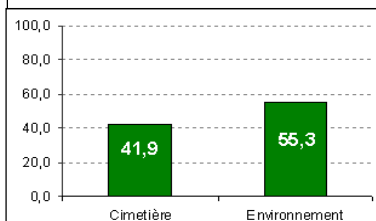
	cimetière	environnement	aire observée
surface totale en (ha)	0.68	23.30	23.99
surface du végétal en (ha)	0.29	12.88	13.17

STRATES VEGETALES

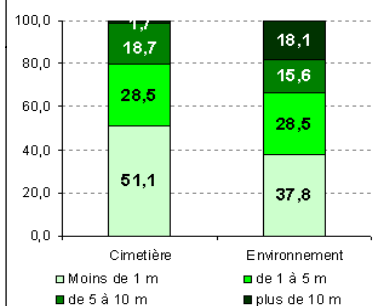


Public
Privé

Part de la végétation
dans l'aire observée

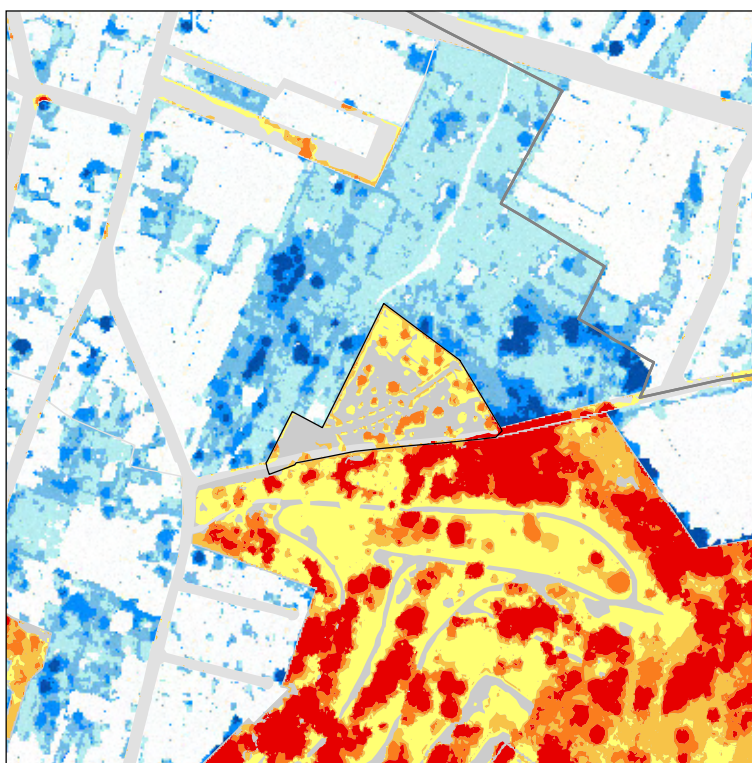


Part de la surface
plantée



Part des strates
du végétal

HAUTEURS DE LA VEGETATION PUBLIC / PRIVE



Sources : APUR, Photo infrarouge MNE - MNT - 2008 - (c) : InterAtlas

0 70 Mètres

PLANTATIONS

	Nombre existant	Surface existante (m2)	Nombre programmé	Surface programmée (m2)
Arbres (nbre)	10		0	
Arbustes (m2)				0
Pelouses (m2)				0
Fleurs (m2)				0

CONTRAINTES GEOLOGIQUES

		si oui de quelle nature?
eaux	<input type="radio"/>	
carrières	<input type="radio"/>	
roches	<input type="radio"/>	
sols pollués	<input type="radio"/>	

GESTION DURABLE DU CIMETIERE

		Prestations			
		service municipal	externalisation	nature	coût annuel
récupération des eaux pluviales	<input type="radio"/>				
réduction des surfaces imperméabilisées	<input type="radio"/>				
traitement des déchets végétaux	<input type="radio"/>				
traitement des autres déchets recyclables	<input type="radio"/>				
traitement des autres déchets non recyclables	<input type="radio"/>				
réglementation sur l'usage des produits phytosanitaires	●	espaces verts		dés herbant	
autre	<input type="radio"/>				



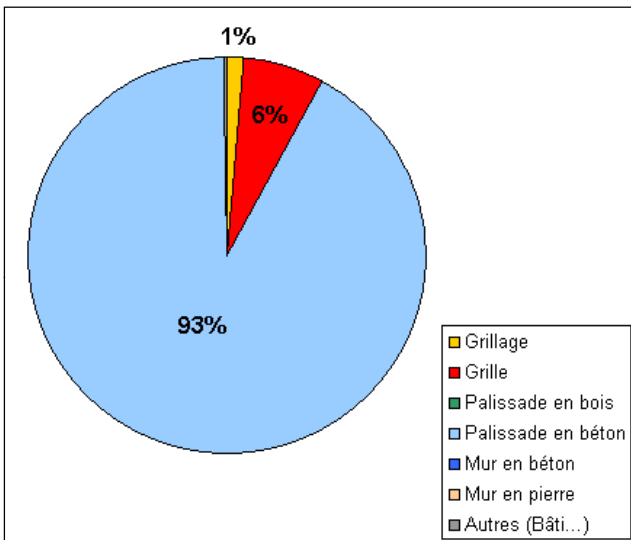
Environnement

CLÔTURES ET ACCÈS



Sources : APUR, Photo infrarouge - MNE - MNT - 2008 - (c) : InterAtlas

0 25 Mètres



Types de clôtures :

- grillage
- grille
- mur en béton
- mur en pierre
- palissade en béton
- palissade en bois
- mur en béton avec vue
- palissade en béton avec vue

Hauteurs de la végétation :

- En mètres :
- moins de 1
 - de 1 à 5
 - de 5 à 10
 - plus de 10

emprise des bâtiments dans le cimetière

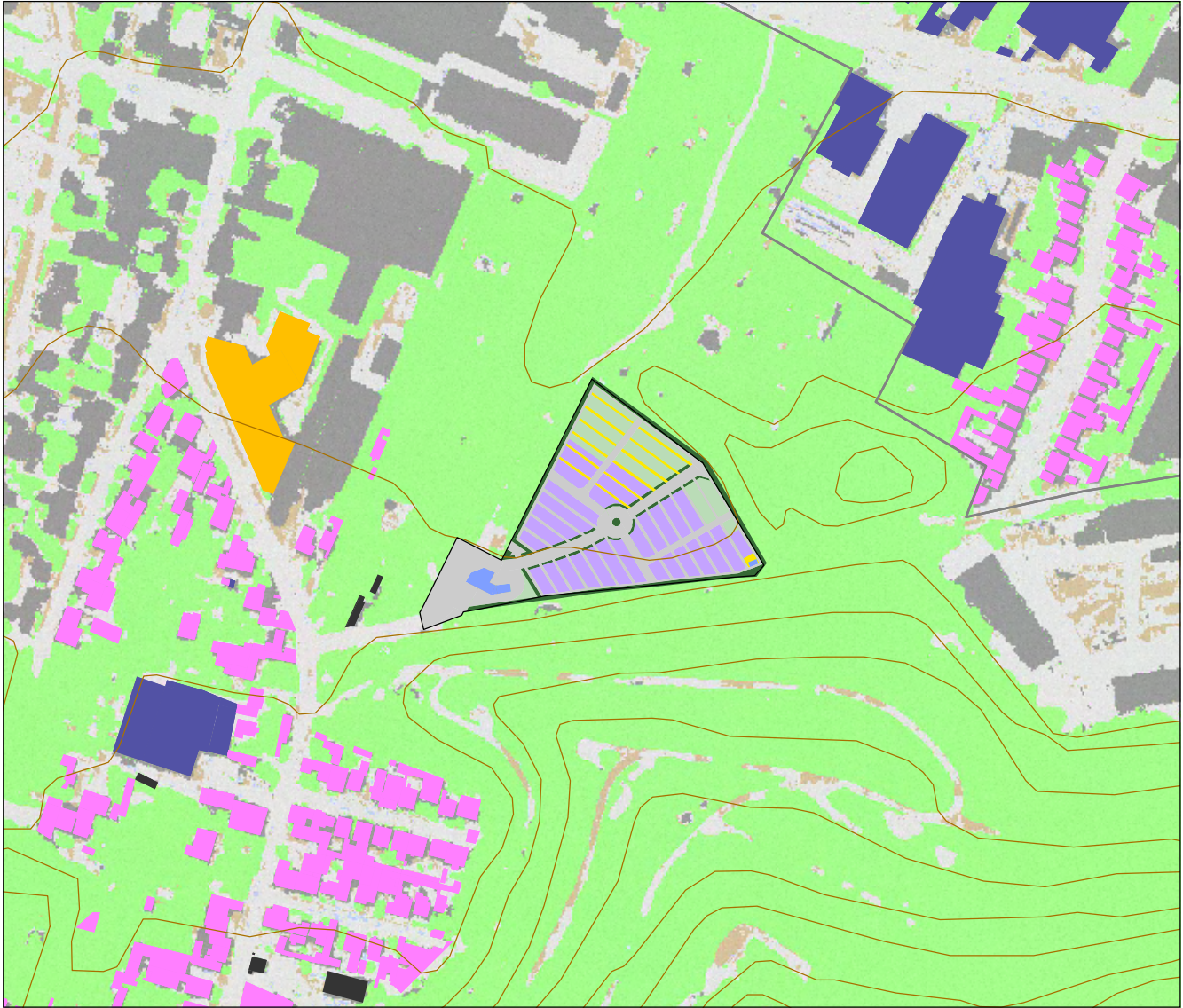
Types d'accès :

- accès véhicule service
- accès véhicule public
- accès piéton service
- accès piéton public (principal et secondaire)
- accès condamné



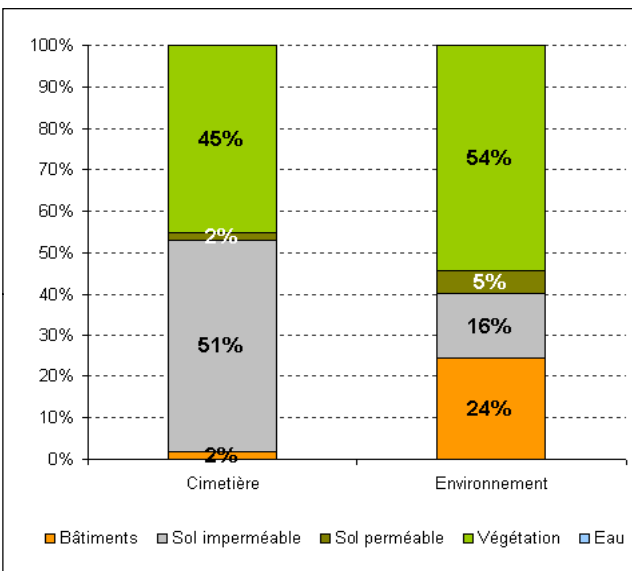
Environnement

NATURE DU SOL



Sources : APUR, Photo infrarouge MNE - MNT - 2008 - (c) : InterAtlas

0 40 Mètres



Aire observée

- bâtiment
- sol imperméable
- sol perméable
- végétation
- eau
- courbes de niveau

Fonctions dominantes des bâtiments :

- logement pavillonnaire
- logement immeuble bas
- logement grands ensembles
- bâtiment divers (local technique...)
- bâtiment commercial
- équipement public
- hôtel
- activité industrielle, usine

Cimetière

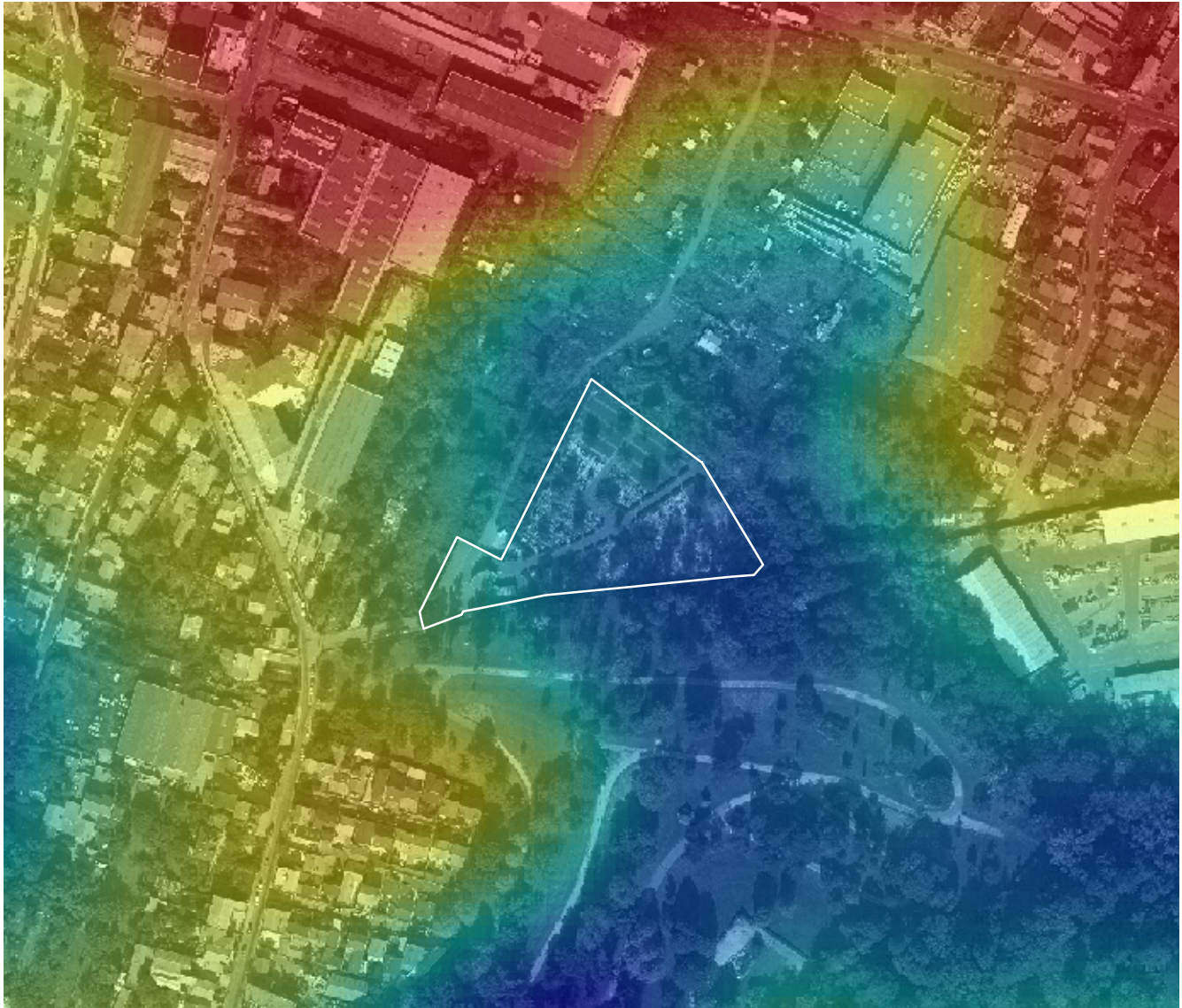
Types de nature du sol :

- eau
- asphalte, enrobé, béton
- dalle, pavé
- division imperméable
- sable, gravier, stabilisé
- nouvelle plantation
- pelouse
- végétation basse, couvre-sol
- végétation arbustive



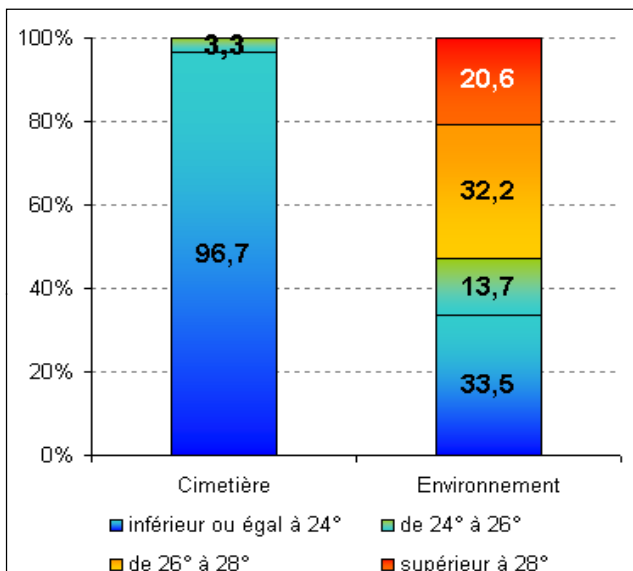
Environnement

TEMPERATURES DANS LES CIMETIERES ET LEUR ENVIRONNEMENT

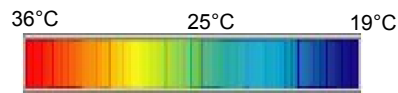


Sources : APUR, thermographie LANDSAT - août 2000 , photo aérienne 2008 (c) InterAtlas

0 10 Mètres
└─┘



Températures :



REPARTITION DES TEMPERATURES

	Minimum	Maximum	Moyenne
Cimetière			23.27
Environnement	21.70	33.60	26.25



Patrimoine

DESCRIPTION

Les structures du cimetière

Les bâtiments du cimetière ne présentent aucune valeur patrimoniale mais la composition d'ensemble est un exemple de la tendance paysagère développée en région parisienne depuis la seconde moitié du xx^e siècle.

Distribution

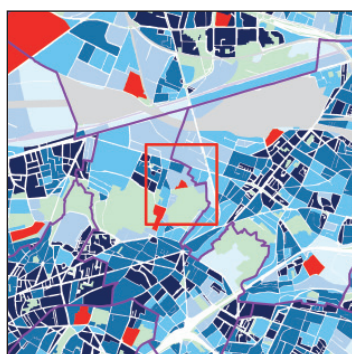
Les monuments à valeur patrimoniale sont absents. Mais il faut néanmoins signaler la présence d'un monument funéraire des gens du voyage provenant des pays balkaniques, important témoignage ethnographique qui, avec les décennies, aura une valeur patrimoniale.

Monuments collectifs

Les monuments collectifs sont absents.



Légendes

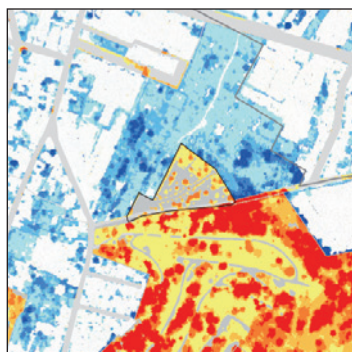


Densité cumulée de population et d'emplois salariés 1999 et 2004

Personnes/hectare

- moins de 10
- de 10 à 50
- de 50 à 100
- de 100 à 200
- plus de 200

- îlot de voirie planté, talus
- réseau ferroviaire



Les hauteurs de la végétation public/privé

Hauteur de la végétation dans les voies publiques, les infrastructures de transport, les terrains de sport, les cimetières, les jardins publics, les espaces de loisirs de plein air :

- moins de 1 m
- de 1 à 5 m
- de 5 à 10 m
- plus de 10 m

Hauteur de la végétation hors des voies publiques, des infrastructures de transport, des terrains de sport, des cimetières, des jardins publics, des espaces de loisirs de plein air :

- moins de 1 m
- de 1 à 5 m
- de 5 à 10 m
- plus de 10 m
- emprises d'équipements
- voies

